

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Édifice de l'administration (Bâtiment n° 24)
Collège militaire royal

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

L'Édifice de l'administration a été construit en 1937 et 1938 comme centre administratif du ministère de la Défense nationale (MDN) à Saint-Jean. Les plans ont été dessinés par un architecte de la Direction générale des services de génie du ministère de la Défense nationale. Situé à l'intérieur des remparts de terre toujours visibles des deux forts Saint-Jean (1666 et 1757), le bâtiment n° 24 fait partie d'un ensemble militaire dont l'histoire s'étend sur trois cents ans. Il a été intégré au Collège militaire royal l'année même où a été fondé ce premier établissement d'enseignement militaire bilingue, c'est-à-dire en 1952. L'édifice appartient au ministère de la Défense nationale. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-175 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'Édifice de l'administration a été désigné édifice "reconnu" pour des motifs historiques et en raison de son importance architecturale, des rapports qui le lient au milieu environnant et de l'intérêt qu'il présente grâce au renom des lieux dont il fait partie.

L'édifice est associé au thème de la réforme de la milice de 1936. De plus, au moment où le Collège militaire royal a été fondé, en 1952, l'édifice a été choisi pour devenir le centre administratif du nouvel établissement. Il rappelle donc aussi l'intégration des Canadiens français dans les forces armées canadiennes.

Bien que la conception esthétique du bâtiment soit axée surtout sur la fonctionnalité des lieux, la façade, qui offre une composition harmonieuse, emprunte quelques éléments au style classique.

L'Édifice de l'administration et les bâtiments militaires avoisinants forment un ensemble hétérogène de bâtiments d'enseignement militaires qui sont réputés tant à l'échelle du pays qu'au niveau régional. Grâce à sa situation à l'intérieur de l'enceinte du vieux fort Saint-Jean, l'Édifice de l'administration se trouve à bénéficier du renom dont jouit le vieux fort sur le plan national.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'Édifice de l'administration réside dans ses proportions, dans la disposition symétrique des ouvertures, dans les matériaux employés ainsi que dans les finitions et les aménagements intérieurs restés conformes au plan original. Les rapports qui le lient au milieu où il se situe sont aussi un facteur important.

.../2

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Edifice de l'administration (Bâtiment n 24) (suite)
Collège militaire royal

L'Édifice de l'administration est une solide construction de brique à deux niveaux et de forme rectangulaire, qui comporte de nombreuses fenêtres et qui est coiffée d'un toit en croupe. La façade principale (du côté est) possède deux entrées en retrait surmontées d'un fronton et disposées de façon symétrique; deux petits frontons situés près du centre couronnent également la façade. Le mur arrière (du côté ouest) est dépourvu de tout ornement. À l'origine, ce mur était prolongé par un pavillon de service en rez-de-chaussée. La distinction entre le caractère formel de la façade est et la conception plus utilitaire de la façade ouest doit être respectée. Si l'on devait un jour ajouter une annexe au bâtiment, il faudrait opter pour le côté ouest.

Les murs sont percés de fenêtres disposées selon un agencement symétrique. Cette disposition régulière des fenêtres et l'emplacement des deux entrées qui se répondent devront être conservés. Les portes et les fenêtres primitives ayant été remplacées, on tâchera, si l'on entreprend des travaux de revalorisation, d'installer des portes et des fenêtres dont la forme et les matériaux s'inspireront du modèle original.

Les matériaux utilisés, c'est-à-dire la brique des murs, le béton des fondations surélevées et la pierre des appuis de fenêtre sont de bonne qualité. La maçonnerie mérite d'être entretenue avec beaucoup de soin et qu'on ait recours aux services d'ouvriers qualifiés pour faire faire les travaux de réfection ou de rejointoiement nécessaires.

L'agencement des locaux a subi de nombreuses transformations en 1957. On a subdivisé la surface du plancher pour pouvoir aménager un plus grand nombre de bureaux et on a créé de nouveaux corridors, sans toucher toutefois aux entrées principales et aux communications verticales. Finalement, la disposition actuelle vient asseoir le rôle administratif de l'édifice. Il importe, si l'on envisage d'effectuer des rénovations, de laisser tels quels les principaux axes de circulation et de ne pas construire de cloisons qui viendraient aboutir sur des fenêtres existantes. Toutes les finitions qui ont subsisté jusqu'à nos jours, tels les parquets de granito et les murs en argile réfractaire, devront être conservés.

L'Édifice de l'administration donne sur une place entourée de trois autres bâtiments qui ont à peu près les mêmes dimensions et le même style que lui. La relation de l'Édifice de l'administration avec la place d'une part et les bâtiments voisins d'autre part doit demeurer telle quelle.

Trad uction